

Durée et modalités

- Du 15/01 au 15 mars 2024 (avec une interruption pendant les vacances scolaires de février)
- Une session mixte : métiers de la petite enfance et des services à la personne
- Formation intensive : 210h réparties sur 7 semaines soit 30h hebdomadaires sur 5 jours de 10h à 13h et de 13h30 à 16h30

Coût de la formation

- Sans frais pour les bénéficiaires
- Formation co-financée par BOP 104 & la ville de Paris (Programme PLVP)

Lieu de la formation

- La session se déroule au sein de nos locaux situés dans le 10^{ème} et 19^{ème} à Paris

Public

- Primo-arrivants, bénéficiaires de la Protection internationale (réfugiés et Protection subsidiaire) résidants dans les villes du 93

Moyens d'encadrement

- Groupe de 10 à 15 participants
- Enseignants diplômés et expérimentés FLE/FOS
- Une conseillère en insertion professionnelle
- Professionnels qualifiés en activité

Objectifs de la formation

- Atteindre un niveau de français A2
- Accéder à une formation professionnalisante
- Mettre en pratique en contexte professionnel
- Favoriser l'accès à un emploi
- Acquérir de l'aisance à l'oral en interactivité avec un groupe de pairs

Évaluation et attestations

- Évaluation continue des acquis
- Bilan individuel de fin de formation
- Test blanc DELF selon les niveaux
- Remise de deux attestations (inscription et assiduité)
- Possibilité de passer le DELF Tout Public ou le TCF (Test de Connaissances du Français)

Contacts

- Responsable pédagogique
Arige HADDAD
- Responsable en insertion professionnelle
Estelle de PARSEVAL

li-pro@aslc-paris.org

01.88.32.11.27

Présentation

Cette formation a pour but de faciliter l'insertion socioprofessionnelle dans le secteur de la Petite Enfance et des Services à la personne mais également de faciliter l'intégration sur le plan social, linguistique et personnel.

Acquis visés

Savoir

- Vocabulaire de la Petite Enfance et des Services à la personne (coucher, repas, toilette...)
- Connaissance des règles d'alimentation, d'hygiène et de sécurité
- Connaissance des rythmes :
 - De développement de l'enfant et des pratiques éducatives
 - De vie des personnes âgées
- Connaissance de la législation de l'encadrement de l'enfant et des personnes dépendantes

Savoir-être

- Travailler en équipe
- Assurer la sécurité et les soins
- Qualité relationnelle avec l'enfant ou la personne à charge (l'écoute, la patience, le dialogue...)
- Gérer les interactions avec la famille (courtoisie, disponibilité, transmission des informations...) et la hiérarchie

Savoir-faire

- Identifier les besoins de l'enfant ou de la personne
- Préparer des repas et des collations
- Mettre en œuvre des activités éducatives
- Gérer un poste de travail
- Entretenir et assurer des activités de remise en état du matériel et des locaux
- Animer des activités en lien avec le public cible

Matériel pédagogique

- Utilisation de supports internes adaptés à la formation Petite Enfance et Services à la personne
- Des intervenants extérieurs seront présents lors des ateliers « Petite Enfance » et « Services à la personne » afin de présenter leurs domaines d'activités (assistant.e maternel.le, auxiliaire de puériculture, infirmier.e, médecin, psychologue, auxiliaire de vie...)

Conditions d'éligibilité

- Public migrant, primo-arrivant (-5 ans), BPI
- Être domicilié sur le 75
- Être prescrit par un organisme agréé (Pôle Emploi, les Missions Locales, Mairies du 75, CCAS, EPEC...)
- Avoir un niveau **A1 acquis (oral et écrit)** en français (CECR)

Parcours d'inscription

- Vérification des conditions d'éligibilité avec l'organisme prescripteur
- Entretiens individuels personnalisés réalisés par la responsable pédagogique et la responsable en insertion professionnelle

A noter que les bénéficiaires ne reçoivent pas de rémunération, un revenu minimal doit leur être assuré pour leur permettre de disposer notamment chaque jour d'un titre de transport et d'un panier repas.

Qui sommes-nous ?

L'Association d'Assistance Scolaire Linguistique et Culturelle

Depuis plus de 20 ans, l'A.S.L.C. œuvre principalement à l'intégration de publics migrants d'origine asiatique, sans exclusivité. L'association est implantée sur plusieurs sites dans le Nord-Est parisien. Son siège social est à Belleville. Plus de 5000 bénéficiaires ont déjà profité de son savoir-faire en Français Langue d'Intégration (FLI). Nos équipes accueillent notamment en anglais, chinois, coréen, hindi, penjabi, persan, russe et urdu.

Présentation de la Fédération ASIEMUT

La fédération Asiemut comprend les associations suivantes :

- L'A.S.L.C. : domiciliation et aide administrative, service courrier
- L'A.S.L.C. : actions linguistiques d'apprentissage du français de tous niveaux pour adultes
- L'A.F.A.P.E. : crèches franco-asiatiques pour favoriser l'intégration dès la petite enfance
- CLUB'S : accompagnement à la scolarité
- A.C.T.E. : accès aux certifications et tests de connaissance du français
- ASIEMUT - La Galerie : galerie de rue visant la démocratisation de l'art et le renforcement du lien interculturel

La certification qualité **Qualiopi** a été délivrée à l'ASLC au titre de la catégorie suivante : actions de formation

➔ Nos partenaires sur ce projet



Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Association d'Assistance Scolaire Linguistique et Culturelle

Ecole République : 3 rue Yves Toudic 75010 Paris Tel. : 01.42.38.28.84

Ecole Stalingrad : 12 rue Bellot 75019 Paris Tel. : 01.44.65.92.56 Site web : www.centre-linguistique.com

SIRET 410 009 450 00017 Code APE / NAF 8899B Association déclarée Loi de 1901. J.O. n°1559 du 16 juillet 1996

URSSAF U 750 145 952 75 756 23 0056563 001 01, N° déclaration préfecture, RNA W751126063 (2018)

N° de Formation Continue 11 75 38 140 75 du 12 novembre 2003, Code INSEE 75110

Agrément Jeunesse et Sports n° 75 JEP 08-40 du 17/06/2008